

M. A. B. Patterson (Fraser-Valley): Mon honorable ami d'Okanagan-Revelstoke devait traiter de la question au nom du parti du crédit social, mais le comité de la radiodiffusion, de la télévision, des films et de l'assistance aux arts, dont il est également membre, siège présentement. Il est donc de mon devoir de le remplacer ce soir et de faire quelques courtes observations sur le projet de loi.

Je ne me reconnais pas la compétence voulue pour faire un savant discours dans ce débat, mais je me permets d'exprimer l'opinion que tous les députés, et peut-être tous les Canadiens, s'intéressent à la question de la recherche et des travaux scientifiques. Le monde va vite dans cette voie et nous devons faire en sorte que le Canada se tienne au pas du progrès.

On a signalé que le Canada perd un grand nombre de personnes qualifiées qui s'expatrient vers d'autres coins du globe, surtout aux États-Unis, parce que nous ne sommes pas en mesure d'offrir ici des installations, des occasions et une rémunération convenables. Il y a lieu de s'en inquiéter. Des articles de revues, de journaux et de périodiques divers attirent constamment l'attention sur les répercussions désastreuses que cet état de choses peut avoir un jour sur le Canada et sur sa place dans le monde. C'est pour cette raison que nous sommes heureux d'appuyer la création du Conseil des sciences, décrit dans la mesure à l'étude.

J'aimerais, toutefois, mentionner une difficulté qui a déjà été signalée, soit la prolifération des agences et ministères gouvernementaux qui s'occupent actuellement de diverses entreprises étroitement parallèles au travail envisagé pour le Conseil des sciences. En présentant cette mesure, le ministre n'a-t-il pas dit que, d'une certaine façon, le travail du Conseil serait parallèle à une partie de celui du Conseil économique? Nous espérons donc qu'en élaborant les programmes d'où résultera l'établissement de cette agence, des mesures seront prises afin de s'assurer qu'il n'y aura pas de double emploi non nécessaire entre ces deux organismes ou d'autres qui se livrent à la recherche.

Nous reconnaissons tous le travail précieux que nos universités et l'entreprise privée accomplissent dans le domaine de la recherche. Nous comptons bien que ce Conseil des sciences deviendra une agence qui ne favorisera pas seulement des projets et études en matière de recherche, mais qui servira aussi de dépôt de renseignements et données que lui fourniront les autres organismes travaillant dans ce domaine.

• (9.10 p.m.)

A mon avis, il est essentiel d'établir des cotes de priorité quant au travail du Conseil. Il ne sied pas qu'il se mette à l'œuvre au hasard et se lance dans toute les directions à la fois. Il faudra porter une grande attention aux besoins pressants de notre nation et de notre économie, afin qu'ils jouissent d'une considération prioritaire.

Dans un autre ordre d'idées, on a signalé que, pour répondre aux besoins sociaux et économiques des Canadiens, nous devons établir des cotes de priorité, vu que les capitaux sont quelque peu restreints et insuffisants pour satisfaire la demande dans tous les domaines de l'activité. A mon avis, le même principe s'applique au domaine scientifique.

Soit dit juste en passant, monsieur l'Orateur, un député qui est l'un de mes amis a dit, il y a quelques minutes, qu'étant donné le fait que la mise en valeur des domaines de la science et de la recherche coûteront tellement d'argent, l'un des premiers projets auxquels le Conseil devrait s'attaquer est la recherche dans la science des finances. Même s'il n'est pas de mon parti, il a dit qu'il serait peut-être souhaitable et avantageux d'effectuer des recherches sur les principes et exposés financiers du Crédit social. Nous croyons qu'en adoptant et réalisant nos propositions financières, on procurerait au Trésor de notre pays une certaine quantité de capitaux qui pourraient aider à l'expansion d'un programme scientifique. . .

M. l'Orateur: A l'ordre. L'honorable député de Fraser Valley (M. Patterson) s'attend, j'en suis sûr, que je lui rappelle que la Chambre est en train d'étudier l'établissement d'un Conseil des sciences du Canada qui, pour autant que je puisse en juger, concerne très peu la science du Crédit social, comme l'honorable député l'appelle. Je lui suggérerais de revenir à la question à l'étude.

M. Patterson: Sauf votre respect, monsieur l'Orateur, nous traitons du financement des programmes de recherches scientifiques et techniques. C'est un des problèmes qui se poseront au Conseil. Alors, soit dit sincèrement et en toute déférence, j'estime que si l'on donne suite à mes propos ce problème sera réglé dans une large mesure et les fonds nécessaires pour aller de l'avant dans ces domaines seront assurés. Je termine ainsi mes brèves remarques et je tiens, monsieur l'Orateur, à vous remercier de votre indulgence.